

Formation doctorale : la CDEFI lance un nouvel appel à candidatures pour des parcours favorisant le rapprochement public-privé



Paris, le 11 octobre 2018

Proposez une formation doctorale favorisant le rapprochement public-privé et décrochez la labellisation « Compétences pour l'entreprise » !

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) annonce aujourd'hui le lancement du 7^e appel à candidatures pour la labellisation « Compétences pour l'entreprise » de parcours de formation doctorale réalisés au sein d'une école d'ingénieurs, conjointement avec une ou plusieurs écoles doctorales. Les établissements souhaitant décrocher cette labellisation, valable trois ans, ont jusqu'au **vendredi 7 décembre 2018** pour déposer un dossier de candidature pour l'année 2018-2019. Rejoignez maintenant les 44 écoles d'ingénieurs et les 65 écoles doctorales proposant des parcours estampillés « Compétences pour l'entreprise » !

Le parcours CPE, qu'est-ce que c'est ?

Proposé sous sa forme actuelle depuis 2013 après deux années d'expérimentation, le label « Compétences pour l'entreprise » est décerné par la CDEFI à des parcours de formation doctorale respectant une approche en termes de grille de compétences, similaire à celle adoptée par les écoles d'ingénieurs pour valoriser les acquis de jeunes ingénieurs diplômés, et combinant une formation théorique modulaire personnalisable d'environ 70 heures et au moins 30 heures d'immersion professionnelle en entreprise. Le parcours est effectué à l'initiative d'écoles d'ingénieurs labellisées par la CDEFI, avec l'accord et l'appui de l'école doctorale ou du collège doctoral auquel appartient le doctorant. Il est intégré à la formation que doit suivre le doctorant durant ses travaux de recherche.

Ce parcours repose sur l'acquisition par les jeunes chercheurs d'au moins huit des quinze compétences attendues par les employeurs et listées dans un référentiel CDEFI, afin de se voir délivrer un certificat de réussite.

Supervisés par un comité national de suivi du parcours de la CDEFI, composé de représentants industriels, institutionnels et académiques, les établissements labellisés possèdent néanmoins une entière liberté en matière d'organisation de la formation et proposent ainsi un apprentissage à la carte de propriété intellectuelle, d'entrepreneuriat, d'éthique, d'outils juridiques, de rédaction de contrats industriels ou de dépôt de brevets, par exemple.

Modalités de dépôt des candidatures

Les établissements intéressés doivent déposer, à partir du **lundi 15 octobre 2018**, un dossier de candidature commune, établi entre une ou plusieurs école(s) d'ingénieurs et une ou plusieurs école(s) doctorale(s) partenaire(s). Ces documents sont à demander et à retourner à la CDEFI **d'ici le vendredi 7 décembre 2018**, à l'adresse cpe@cdefi.fr. Les écoles sélectionnées devront alors présenter la spécificité de leur projet devant le comité national de suivi, qui émettra des recommandations si le parcours est sélectionné. Les prochaines auditions devant ce comité national de suivi seront prévues au premier trimestre 2019.

Pour plus d'informations sur l'appel à candidatures et sur le dispositif : <http://www.cdefi.fr/activites/le-parcours-competences-pour-lentreprise>.

À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : www.cdefi.fr

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

Contacts presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – smasson@madamemonsieur.agency – 06 84 65 17 34

Caroline Million – caroline@pamplemoussepresse.com – 06 81 33 09 17